DLP30-5-78438780 20

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES - Tél. (99) 36-01-74

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F ~~50 F~~

Sous-Régisseur de recettes de la D. D. A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : P. JOURNET — Numéro du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 528 AD

Bulletin n° 82 — 25 mai 1978

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les possibilités de projections d'ascospores demeurent importantes. Par ailleurs, de nombreuses taches sont apparues dans certains vergers, ce qui augmente encore les risques d'extension de cette maladie.

Compte tenu de ces éléments, la protection doit être particulièrement bien assurée, en utilisant de préférence, lorsqu'on a observé des taches, une spécialité à base de Doguadine (Malprex, Dodinal BF).

ACARIENS (Araignées rouges)

Les oeufs d'hiver sont éclos. Aussi, dans les rares vergers où des foyers d'araignées rouges sont présents, profiter du traitement anti-tavelure pour combattre ce ravageur.

GRANDES CULTURES

RAVAGEURS ET MALADIES DES CEREALES

- BLE D'HIVER

Les cultures, pour la plupart en fin de montaison (stade 8 à 10), présentent un assez bon état sanitaire.

Le développement des maladies du pied demeure limité. Aucune intervention ne se justifie à présent.

Sur le feuillage, oïdium et rouille jaune sont rarement observés. La septoriose est par contre assez fréquente. Il s'agissait jusqu'ici principalement de Septoria tritici. Septoria nodorum, forme beaucoup plus dangereuse, apparaît à présent. Une intervention pourra se justifier ultérieurement, si une période pluvieuse intervenait au cours de l'épiaison ou de la floraison (se reporter au bulletin n° 79).

Des pucerons sont parfois signalés, mais en nombre limité.

- ORGE D'HIVER-ESCOURGEON

Les parcelles les plus tardives sont en fin d'épiaison (stade 10-3), les plus précoces à mi-floraison (stade 10-5-2).

.../...

Toutes les cultures sont touchées par la rhynchosporiose. Quelques foyers de rouille jaune sont apparus dans les Côtes-du-Nord et en Ille-et-Vilaine. L'oïdium est rarement signalé. En raison du stade avancé des cultures, il est inutile d'intervenir contre ces maladies.

Les populations de pucerons demeurent à un niveau assez bas.

- ORGE DE PRINTEMPS

La rhynchosporiose fait son apparition sur quelques parcelles en fin de tallage ou en début de montaison. En l'absence d'oïdium une application fongicide est rarement rentable sur ces cultures.

MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE CONSERVATION ET DE SEMENCE

Des taches ont déjà été trouvées dans le Finistère. A la faveur des brouillards et du réchauffement actuels, le mildiou risque de trouver des conditions propices à sa multiplication.

Aussi, dans tous les secteurs habituellement favorables à cette maladie, un premier traitement est recommandé sur les variétés sensibles, de préférence avant buttage.

DESHERBAGE DES CHOUX-FOURRAGERS

Deux produits peuvent être utilisés :

1°) En pré-semis avec enfouissement :

La Trifluraline (Tréflan) : elle empêche la levée des mauvaises herbes. Volatile et sensible à la lumière, elle doit être soigneusement incorporée au sol sur 6 - 8 cm aussitôt après le traitement.

La trifluraline à 1,2 kg/ha, ne donne satisfaction que pour le désherbage des semis de choux. Sur choux repiqués, son insuffisance a été constatée surtout pour les plantations tardives, du fait d'une faible rémanence en sol chaud et sec. Sur sol léger, il est conseillé d'utiliser seulement 1 kg de trifluraline en raison des risques de phytotoxicité. Celle-ci est également possible lorsque la levée est difficile.

2°) En post-levée, stade 3-4 feuilles vraies du chou, ou une dizaine de jours après repiquage sur adventices très jeunes :

La Desmétryne (Sémerone 25) : cette triazine, absorbée par les racines, et surtout par les feuilles, présente une faible rémanence et bloque la photosynthèse. Les doses d'emploi courantes sont de 250 à 300 g de M.A./ha.

Cet herbicide s'utilise par temps "poussant". Il faut éviter de traiter par grande chaleur. Lorsque les conditions sont peu favorables à l'efficacité du produit, ou que les adventices sont développées, employer 300 g de M.A./ha. La marge de sécurité étant faible, bien respecter le dosage.

Ce produit agit principalement sur les chénopodes, le fumeterre, la matricaire, la morelle noire, la mercuriale, les renouées, les séneçons, le mouron des oiseaux. En revanche, la sanve, la ravenelle, la capselle, le chrysanthème des moissons sont résistants.

Cet herbicide est utilisable sur choux pommés et choux de Bruxelles, il est phytotoxique sur choux-fleurs.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MILDIOU SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

La maladie a pris de l'extension sur variétés sensibles dans diverses parcelles, principalement dans les Côtes-du-Nord, sur les communes de PLOUGRESCANT, LANMODEZ, PLEUBIAN,

.../...

ainsi que dans la zone de BUGUELES. Le mildiou est également observé dans le Nord-Finistère et la région de SAINT-MALO.

Compte tenu du retard prévu pour la récolte et du risque de progression du mildiou, nous rappelons l'importance d'une protection contre cette maladie, dans les cultures dont la récolte n'est pas prévue avant une quinzaine de jours.

DORYPHORES SUR POMMES DE TERRE DE PRIMEUR

Des adultes ont été trouvés tout récemment dans quelques parcelles de la région de SAINT-MALO. Il convient donc de bien observer les cultures et de traiter dès que la présence de doryphores est constatée, la lutte contre ce ravageur étant obligatoire.

En raison du décalage de la campagne d'exportation et des exigences des pays importateurs, cette mesure doit être strictement respectée.

MILDIOU SUR SEMIS DE CHOUX-FLEURS

Les conditions climatiques sont favorables au développement de ce champignon qui se montre nuisible dès la levée des choux en provoquant un affaiblissement des plantules.

Les dommages seront limités en effectuant un premier traitement au stade cotylédonaire, avec l'un des fongicides suivants : Mancozèbe, Manèbe, Propinèbe, Zinèbe à la dose indiquée contre le mildiou de la pomme de terre. Ajouter un mouillant à la bouillie et utiliser de préférence un pulvérisateur pneumatique (atomiseur) en évitant de diriger le jet trop directement sur les jeunes choux.

Trois à quatre interventions sont nécessaires à une semaine d'intervalle.

MILDIOU ET BOTRYTIS SUR ECHALOTES ET PORTE GRAINES D'OIGNONS

Le mildiou peut provoquer de graves dommages, d'abord en détruisant le feuillage avant maturité, puis en entraînant une mauvaise conservation des bulbes. Il peut favoriser aussi l'implantation du Botrytis qui accentue encore les dégâts, surtout par temps humide.

Des traitements préventifs permettent de lutter contre ces champignons. En raison des conditions climatiques actuelles, une pulvérisation est à réaliser aussitôt que possible, de préférence avec du Propinèbe (210 g de matière active par hl) appliqué avec un appareil pneumatique (atomiseur). Ajouter un mouillant à la bouillie et traiter les cultures par deux passages, à l'aller et au retour.

ACARIENS (Araignées jaunes) ET PUCERONS SUR FRAISIERS

Des attaques sont constatées dans de nombreuses parcelles, notamment à PLOUGASTEL-DAOULAS et LOPERHET. Pour combattre ces ravageurs, employer :

- Diéthion (Rhodocide)
- Endosulfan (Agrophyte, Ekadrine, Endofène, Insectofène, Thiodan, Thiodane)
- Phosalone (Azofène, Zolone), efficace aussi contre les chenilles.

Ces produits, non dangereux pour les abeilles, sont interdits dans les 15 jours qui précèdent la récolte.

ATTENTION A LA POLLUTION

. Ne laissez jamais vos emballages vides à portée des enfants, des animaux ou du gibier ; ne les abandonnez jamais dans la nature ;

Enterrez-les.

. Ne videz jamais vos eaux de rinçage et vos fonds de cuve dans les points d'eau (fossés, rivières, étangs) ou dans la mer - ou à proximité des puits, des habitations ou des lieux fréquentés par le gibier.

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bretagne"

G. CHERBLANC

Dernière note : Bulletin n° 81 du 11 mai 1978

P130